

CYCLE SPECIALISE MUSIQUE (DEM)

NOM et prénom du candidat :

INSTRUMENT :

- ☐ alto ☐ chant classique ☐ contrebasse ☐ flûte traversière
☐ piano ☐ piccolo ☐ saxophone ☐ trombone ☐ trompette
☐ violon ☐ violoncelle

CONCOURS D'ADMISSION : **jeudi 13 ou vendredi 14 octobre 2016**

DOSSIER à retourner complet au Conservatoire Henri Dutilleux : place Jules Hunebelle 92140

CLAMART, au plus tard **le vendredi 7 octobre 2016.**

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Nom _____ Prénom _____ Civilité : H ☐ F ☐
 Date et lieu de naissance _____
 Téléphone (domicile) _____ Téléphone (portable) _____
 Courriel _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Pour Clamart, dans quel quartier habitez-vous ?
 Centre ☐ Gare ☐ Garenne-Trivaux-3F ☐ Percy-Schneider ☐ Jardin Parisien ☐ Plaine ☐ Galvent-Corby ☐

Situation familiale du candidat :

Célibataire ☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Autre ☐

OCCUPATION DU CANDIDAT

- Scolarisé : Établissement, ville et niveau scolaire 2016-2017 _____
 - Etudiant : Etablissement, ville _____ Cursus _____
 - Occupant un emploi : Profession _____
 - Autre : _____

RESPONSABLES LÉGAUX DU CANDIDAT

En cas de réussite au concours, devra être considéré comme «responsable légal 1», la personne qui assumera la charge financière liée à la scolarité de l'élève (droit d'inscription, versement des cotisations, location d'instrument le cas échéant, etc.).

En cas de réussite au concours : je suis élève majeur et devrai être considéré comme redevable : oui ☐ non ☐

Responsable légal 1

Nom _____ Prénom _____ Civilité : H ☐ F ☐
 Date et lieu de naissance _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Téléphone (domicile) _____ Téléphone (portable) _____
 Courriel _____
 Profession, employeur _____
 Téléphone professionnel _____ Courriel professionnel _____

Responsable légal 2

Nom _____ Prénom _____ Civilité : H ☐ F ☐
 Date et lieu de naissance _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Téléphone (domicile) _____ Téléphone (portable) _____
 Courriel _____
 Profession, employeur _____
 Téléphone professionnel _____ Courriel professionnel _____

Personne à contacter en cas d'urgence _____

Téléphone _____ Courriel _____

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Un dossier de préinscription ou de réinscription a-t-il été déposé dans un autre conservatoire de l'Etablissement public territorial Vallée Sud Grand-Paris ? oui ☐ non ☐

Si oui, lequel : Antony ☐ Bagneux ☐ Fontenay-aux-Roses ☐ Malakoff ☐ Bourg-la Reine / Sceaux ☐
Châtenay Malabry ☐ Châtillon ☐ Montrouge ☐

S'agit-il de votre première demande d'inscription au Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart ? oui ☐ non ☐

Dans quel cadre le candidat a-t-il pratiqué ses études musicales ?

☐ dans un établissement d'enseignement artistique spécialisé (conservatoire, etc.) ?

> Nom et localisation de l'établissement ? _____

☐ Autre (association, structure privée, cours particulier, etc) ? _____

CONDITIONS D'ADMISSION

Le cursus s'adresse à des élèves titulaires au minimum d'un Brevet d'Etudes Musicales de fin de 2e cycle.

Programme : voir page 4

Pièces à fournir :

- Attestations et/ou diplômes justifiant de votre niveau dans la discipline présentée (ces justificatifs ne sont pas à nous fournir s'ils ont été obtenus au Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart).
- Un chèque correspondant aux droits d'inscription, à l'ordre du >Conservatoire de Clamart (12 € pour les candidats rattachés à un foyer fiscal situé sur le territoire de l'EPT Vallée Su-Grand Paris ; 24 € pour les autres)

L'établissement ne s'engage en aucun cas à ce que les dossiers remis hors délais soient instruits par ses services. Tout dossier incomplet sera systématiquement retourné sans prolongation de délai.

Le Conservatoire vous tiendra informé par voie postale ou numérique de l'acceptation ou du refus de votre dossier de préinscription. En cas d'acceptation, une convocation au concours d'entrée vous sera envoyée le lundi 10 octobre 2016.

En vertu de la Loi N° 78-17 relative à l'informatique et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, toute personne physique dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données la concernant, ainsi que d'un droit d'opposition pour des raisons légitimes au traitement de ces données.

Vous êtes susceptibles de recevoir par courriel des informations sur les activités du Conservatoire Henri Dutilleux. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre ☐

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées électroniques (courriel) soient transmises aux établissements ou personnes mentionnés, cochez la case ou les cases ci-dessous :

- établissements culturels de la ville de Clamart ou de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris ☐

- parents référents du Conservatoire Henri Dutilleux ☐

Souhait de modalités de paiement (cocher la case correspondante) : en une fois ☐ en trois fois ☐ (cf. page 6)

Je, soussigné(e) _____ ,

- déclare avoir pris connaissance de la charte d'inscription et m'engage à en respecter les modalités ☐ (cf. page 5)

- certifie en tant que responsable légal de l'élève, ou en tant qu'élève majeur, l'exactitude des informations communiquées et m'engage à informer dans les plus brefs délais le secrétariat du Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart de tout changement de situation.

Date

Signature

PROGRAMME

Alto

- Romanze op 85 de Max BRUCH, Ed. Schott
- Un mouvement rapide au choix, extrait des suites, sonates ou partitas de Jean-Sébastien BACH
Ou programme de concours d'entrée en DEM d'un autre CRD ou CRR

Chant

- Un air d'opéra
 - Un air d'oratorio
 - Une mélodie d'époque
- De langues et de styles différents*

Contrebasse

- 1er et 4e mouvements de la Sonate de J. A. BIRKENSTOCK, Ed. Leduc
- Une pièce au choix parmi :
Psy de Luciano BERIO pour contrebasse seule, Universal Edition
Rêverie de BOTTESINI, Ed. IMC
Gavotte de BOTTESINI, Yorke Edition
Episode Huitième de Betsy JOLAS, Ed. Leduc
Valse miniature de KOUSSEVITSKY, Ed. Forberg

Flûte traversière

- Oiseaux tendres de Jean RIVIER

Piano

- 1er mouvement de la sonate en Ré Majeur de Joseph HAYDN (Hob. XVI : 37)
- Une pièce au choix d'une époque différente

Piccolo

- 21e caprice de Niccolò PAGANINI, transcription pour Flûte de Jules HERMAN jouée au piccolo, Ed. Choudens

Saxophone

- 2e et 3e mouvements du Divertimento de Roger BOUTRY pour saxophone alto et piano, Ed. Leduc

Trombone

- Cavatine Op.144 pour trombone et piano de Camille SAINT-SAENS, Ed. Durand
- Étude n°8 Vaudou extrait des 25 études rythmo techniques de Gilles SENON, Ed. Billaudot

Trompette

- 1er mouvement du concert de Charles CHAYNES, Ed. Leduc

Violon

- Final du 22e concerto de Giovanni Battista VIOTTI
 - Un caprice de Pierre RODE au choix
- Ou programme de concours d'entrée en DEM d'un autre CRD ou CRR*

Violoncelle

- Adagio et Allegro de Robert SCHUMANN, édition au choix
 - Une pièce parmi les Sept Arabesques de Bohuslav MARTINU, Ed. Salabert
- Ou programme de concours d'entrée en DEM d'un autre CRD ou CRR*



CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

Année scolaire 2016-2017



CHARTRE D'INSCRIPTION

« La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective ».

(Extrait du Schéma national d'orientation pédagogique de l'Enseignement artistique)

S'INSCRIRE AU CONSERVATOIRE C'EST...

... s'engager à suivre un cursus d'études, que ce soit en danse, en musique ou en théâtre.

Quel que soit son choix de discipline ou de cursus, chaque élève doit suivre assidûment l'ensemble des cours pour lesquels il est inscrit et fournir le travail nécessaire à sa progression. L'assiduité aux cours étant un préalable nécessaire à la réussite des études artistiques, toute absence prévue doit rester exceptionnelle et être signalée à l'avance auprès de l'administration du Conservatoire.

Qu'il s'agisse d'un cursus diplômant ou non, chaque élève devra se plier aux modalités d'évaluation prévues - sauf empêchement dûment signifié à la Direction - et participer activement aux spectacles, concerts et auditions.

S'inscrire en cours d'année

Les inscriptions et réinscriptions se font aux périodes prévues à cet effet.

Lors de la confirmation de son inscription, chaque élève reçoit par courriel les informations relatives au cursus ou parcours choisi (horaires et niveaux des cours collectifs, dates de réunions de rentrée avec l'équipe pédagogique).

Il est également possible de s'inscrire en cours d'année si les capacités d'accueil dans la discipline demandée le permettent et dans la mesure où la cohérence du parcours de l'élève peut être respectée. Dans ce cas, les modalités de paiement sont calculées en fonction de la période d'intégration de l'élève.

Démissionner

Les démissions, pour être prises en compte, doivent être notifiées par écrit (par voie postale ou par voie numérique) à l'administration. Seules les démissions transmises avant le 15 octobre de l'année en cours permettent une exonération de la cotisation annuelle.

Se réorienter

Tout souhait de réorientation pédagogique doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de la Direction du Conservatoire.

La fin des études

Lorsqu'un élève a effectué le nombre maximum d'années dans un cycle sans être admis dans le cycle suivant, il n'est plus autorisé à poursuivre son apprentissage au sein du cursus. Dans ce cas, un rendez-vous est proposé par la Direction afin d'étudier les possibilités de changement de cursus ou de réorientation vers une autre discipline.

Par ailleurs, tout élève n'ayant pas soldé ses frais de scolarité pour l'année scolaire en cours, ne peut être réinscrit pour l'année scolaire suivante.

Droit à l'image

Dans un but exclusivement pédagogique et non commercial, les élèves peuvent faire l'objet de captations sonores, vidéo ou photographiques à l'initiative de l'établissement ou de la collectivité de tutelle.

Le souhait de ne pas apparaître sur les supports réalisés peut être notifié sur simple demande écrite adressée au Directeur de l'établissement.

Communication

Chaque année, des parents référents sont nommés au sein de chaque classe par la Direction sur la base du volontariat. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des parents élus pour siéger au Conseil d'Etablissement et facilitent les échanges entre les usagers et la Direction du conservatoire.



CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX Année scolaire 2016-2017



MODALITES DE PAIEMENT DES COTISATIONS ANNUELLES

Le versement des cotisations annuelles peut se faire selon deux modalités :

- soit en un versement unique, à effectuer au plus tard le samedi 17 décembre 2016
- soit en trois versements distincts, correspondant chacun à un tiers de la cotisation et échelonnés comme suit :
 - versement du 1^{er} tiers entre le jeudi 3 novembre et le samedi 19 novembre 2016
 - versement du 2^{ème} tiers entre le mardi 3 janvier et le samedi 14 janvier 2017
 - versement du 3^{ème} tiers entre le lundi 20 février et le samedi 4 mars 2017.

Quel que soit le mode de paiement souhaité, et préalablement à la procédure de perception des cotisations annuelles, l'établissement adressera aux usagers un échéancier et une facture unique.

Les règlements peuvent être effectués :

- en espèces
- par chèque (à l'ordre du Conservatoire de Clamart)
- par carte bancaire.

Il est également possible de régler tout ou partie des sommes dues par les biais suivants :

- Chèques Vacances
- Pass Hauts-de-Seine (pour les collégiens uniquement).

Le Pass Hauts-de-Seine est un dispositif proposé par le Conseil Départemental 92 au profit des collégiens du département. Renseignements : www.hauts-de-seine.net ou service Pass Hauts-de-Seine au 0800 076 092.

NB. En cas d'absence de réponse ou de réponse hors délai, l'établissement appliquera par défaut le premier des deux modes de règlement proposés ci-dessus.